

TRAITEMENT ÉNERGÉTIQUE

EXPLICATION ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Madame, Monsieur

Veillez svp lire attentivement cette feuille et la remettre signée et datée, avant tout début de traitement, au thérapeute.

Mise en garde

Veillez prendre connaissance, d'une part, que le traitement énergétique ne remplace en aucun cas la médecine allopathique et ne se substitue pas à son traitement. Une consultation chez votre médecin de famille est fortement conseillée avant tout traitement énergétique et est indiquée lors de la persistance ou de la récurrence des symptômes ou des plaintes. Si vous êtes au bénéfice d'un traitement allopathique, notez que tout ajustement ou transformation de ce traitement doit se faire par et en accord avec votre médecin de famille.

D'autre part, le traitement énergétique n'a pas pour but de poser un diagnostic ni un pronostic. Le thérapeute peut, par contre, fournir, dans certains cas, des indications en fonction de son ressenti.

Des effets secondaires d'ordres généraux (fatigue, nausée, malaise, céphalée) ou des douleurs passagères peuvent survenir le jour même de la thérapie ou dans les 2-3 jours qui suivent. Ces effets secondaires peuvent survenir à une fréquence de 10-15 %, sont peu spécifiques et disparaissent rapidement sans séquelle. Cependant, en cas d'apparition d'effets secondaires persistants (quel qu'en soit le genre), veuillez prendre contact, sans délais, avec le thérapeute.

Le traitement énergétique

Le traitement énergétique prend sa source dans l'énergie universelle qui 'baigne' et participe à l'existence de notre univers. La matière, quelle qu'elle soit, est constituée à 99,9 % de vide; il existe, donc, une énergie particulière qui donne une consistance et une réalité physique à cette matière. La physique quantique s'applique, entre autres, à découvrir et comprendre cette énergie. L'être humain lui-même (ou tout autre habitant de la terre) est une partie de cette énergie et y participe activement et passivement. Tout changement de qualité de l'énergie circulante (affaiblissement, diminution voir absence) ou tout blocage dans la fluidité de cette énergie se manifeste par des symptômes physiques ou/et psychiques.

Le thérapeute en énergie, par un don particulier et des techniques propres, capte et polarise cette énergie afin de la redistribuer ou/et de libérer les zones de blocage. Ceci a lieu soit par le contact des

mains directement sur les zones à traiter (toucher profond ou simplement effleurement) soit les mains à distance l'une de l'autre selon les pathologies.

Indication

Le traitement énergétique trouve son utilité dans la plupart des pathologies soit à but thérapeutique soit en complément à la thérapie existante. Une indication particulière est celle de l'absence de réponse (ou l'insuffisance de réponse) à un traitement traditionnel.

Le traitement énergétique est indiqué aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte.

Contre-indication

Toute pathologie psychiatrique de type 'psychose'.

Désir de substituer la médecine allopathique par la thérapie énergétique.

Divers

Durée du traitement : de 15 minutes à 1 heure 30. En général, une à deux séances suffisent; il est, cependant, possible que, suivant la pathologie, de nombreuses séances soient nécessaires pour retrouver l'équilibre énergétique.

Suivi et contrôle de qualité

En acceptant la thérapie énergétique, vous acceptez le contrôle et le suivi de la thérapie : un contact avec le thérapeute sur l'évolution de la pathologie et les éventuels effets secondaires aura lieu à 3 mois, 6 mois et une année après la fin du traitement. Le thérapeute choisira avec vous la méthode de contact la plus adaptée. Vous prenez également connaissance et acceptez que les données collectées puissent être utilisées, de manière anonyme, à des fins de recherche et d'études.